

Village vacances « Les Cèdres » à Grasse

« LE CARNAVAL DE NICE ET LA FÊTE DU CITRON »

Séjour 5 jours / 4 nuit
Du lundi 17 au vendredi 21 février 2020



Le Carnaval de Nice, événement phare de la Côte d'Azur en hiver, un des plus grands Carnaval du monde, parade géante et colorée.

La Fête du Citron à Menton avec ses défilés de chars décorés d'agrumes et son exposition de structures en agrumes dans les jardins Biovès...

Le tout dans une ambiance de fête, animée d'orchestres, de fanfares et de groupes folkloriques.

PROGRAMME DU SEJOUR

1^{er} jour : Arrivée pour le dîner.

2^{ème} jour : Matinée libre. Découverte du village vacances.
Après midi : **Le Massif du Tanneron et visite d'une forcerie**
Ce petit massif est le prolongement septentrional de l'Esterel. Le Tanneron est connu pour son mimosa qui lui donne pendant l'hiver une parure d'un jaune éclatant sous le ciel particulièrement pur à cette époque.
Visite d'une forcerie de mimosas qui vous permettra de découvrir les techniques de culture et de forçage utilisées pour cultiver cette fleur magnifique.
Accompagnateur pour l'après midi.

Soirée : **Carnaval de Nice « LE ROI DE LA MODE »**
Corso illuminé : Défilé carnavalesque avec illuminations.
Accompagnateur pour la soirée.

3^{ème} jour : Matinée : **Grasse : visite de la vieille ville en petit train puis visite d'une parfumerie** qui vous permettra de découvrir les différentes étapes de la fabrication d'un parfum.

Après midi : **Carnaval de Nice « LE ROI DE LA MODE »**
Bataille de fleurs, défilé de chars fleuris.
Accompagnateur pour l'après midi.

4^{ème} jour : Matinée libre.
Après midi et soirée : « Fête du Citron » à Menton (thème non communiqué à ce jour)
Découverte de Menton et de sa vieille ville puis **visite de l'exposition de motifs en agrumes** dans les jardins de Biovès.
Dîner au restaurant à Menton.
En soirée, découverte du **corso carnavalesque nocturne** de la Fête du Citron, défilé de chars totalement décorés d'oranges et de citrons.
Accompagnateur pour l'après midi et la soirée.

5^{ème} jour : Départ après le petit déjeuner.





INFOS PRATIQUES

Effectif25 personnes minimum

L'AEC se réserve le droit d'annuler ce forfait jusqu'à 21 jours avant le séjour si l'effectif minimal n'est pas atteint.

Montant du séjour : 478 € par personne

Ce tarif comprend :

- La pension complète du dîner jour 1 au petit déjeuner du jour 5,
- Les entrées aux manifestations du Carnaval de Nice et de la Fête du Citron à Menton avec places assises réservées en tribunes,
- Le dîner au restaurant lors de la sortie à la Fête du Citron à Menton,
- Un accompagnateur pour chaque sortie,
- Le transport sur place en autocar pour les 4 excursions prévues.

Ce tarif ne comprend pas :

- les frais de dossier (15 €), les frais de participation à la vie associative (15€) et la taxe de séjour.
- le supplément chambre individuelle 14 € par nuit.
- Le supplément chambre supérieure 6€ par nuit.
- Les excursions en option proposées sur place.
- La garantie annulation (3%). Attention, cette assurance ne couvre que les frais de séjour. L'annulation de la billetterie pour les manifestations du Carnaval et de la Fête du Citron, est soumise aux conditions imposée par le prestataire.

Réservation :

- par courrier : AEC VACANCES – 2/4 rue du Lachat – BP 54 – 74230 THONES
- par mail : contact@aec-vacances.com
- par téléphone : 04.50.02.90.74

Complément d'informations :

- Un chèque de caution de 200€ vous sera demandé à votre arrivée.
- Les clefs des chambres vous seront remises à partir de 16h, le jour de l'arrivée.
- Les logements devront être libérés à 10h, le jour de départ.
- L'AEC se réserve le droit d'annuler le séjour au plus tard 21 jours avant, si le nombre minimum de 25 participants n'est pas atteint.